



EDITEUR
DE LOGICIELS
DE GESTION
DU CAPITAL
HUMAIN

RELEVEMENT DU PRIX DE L'OFFRE D'HSW DEVELOPPEMENT A 1,04 EURO PAR ACTION VS 0,85 EURO PAR ACTION DANS LE CADRE DE SON PROJET D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS HORIZONTAL SOFTWARE

Paris, le 4 septembre 2020 à 15h

Dans le cadre des travaux préparatoires au dépôt du projet d'Offre Publique d'Achat Simplifié suivi d'un Retrait obligatoire annoncé dans les communiqués de presse des 24 avril 2020 et 12 juin 2020, HSW Développement¹ a informé Horizontal Software (la « Société ») de son intention de relever le prix de son offre visant les actions de la Société qu'elle ne détient pas, à 1,04 euro par action, contre un prix précédemment annoncé à 0,85 euro.

HSW Développement envisage de procéder au dépôt du projet d'offre auprès de l'AMF au cours des prochaines semaines, après délivrance de son rapport par ADVOLIS, expert indépendant nommé par la Société conformément aux articles 261-1-I 1°, 261-1-I 2°, 261-1-II et 261-1-1 I du Règlement Général de l'AMF et après avis motivé du Conseil d'Administration de Horizontal Software sur l'offre, avec pour objectif une ouverture de l'offre en octobre, sous réserve de la décision de conformité de l'AMF sur le projet et, en particulier, sur les conditions financières de l'offre.

Avertissement :

Ce communiqué de presse a une vocation exclusivement informative et n'a pas pour objet ni ne constitue une offre de vente ni la sollicitation d'une offre pour l'acquisition, la souscription ou une invitation à acquérir ou souscrire à des titres, ni une sollicitation aux fins de l'obtention d'un vote en lien avec l'opération ou tout autre objet, dans quelque juridiction que ce soit.

La documentation relative à l'offre publique qui, une fois déposée, comportera les termes et conditions de l'offre publique, sera soumise à l'Autorité des marchés financiers. Il est fortement recommandé aux investisseurs et aux actionnaires de prendre connaissance, dès qu'elle sera disponible, de cette documentation ainsi que de toute modification ou ajout dans la mesure où ces documents contiendront des informations importantes sur HSW Développement, Horizontal Software et l'opération envisagée.

Ce communiqué ne doit pas être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, dans tout pays dans lequel la distribution de ces informations fait l'objet de restrictions légales.

¹ HSW Développement détient seule 71,19% du capital et des droits de vote et avec les actionnaires agissant de concert 93,94% du capital et des droits de vote (sur la base d'un capital composé de 11.545.947 actions représentant 11.545.947 droits de vote théoriques conformément aux dispositions de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF)

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Par conséquent, les personnes situées dans les pays où ce communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer sur de telles restrictions et s'y conformer. Horizontal Software décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

A PROPOS D'HORIZONTAL SOFTWARE

HORIZONTAL SOFTWARE, éditeur de logiciels du Capital Humain (HCM), commercialise une solution logicielle innovante en mode SaaS. Construite sur un socle technologique ouvert avec une architecture *Cloud*, l'offre HSW adresse l'ensemble des thématiques de gestion du capital humain (hors paye) en passant par l'acquisition et la gestion des talents à la planification optimisée des équipes et activités. En 2019, le Groupe enregistre un chiffre d'affaires de 5,6 M€.

HORIZONTAL SOFTWARE est coté sur Euronext Growth (ISIN : FR0013219367 - Mnémo : ALHSW)

Contact investisseurs

Actus Finance & Communication

Anne-Pauline Petureau

apetureau@actus.fr

01 53 67 36 72

Contact presse

Actus Finance & Communication

Nicolas Bouchez

nbouchez@actus.fr

01 53 67 36 74

